



## CONSEIL COMMUNAL I

Zola - Haut-Brion - La Taillade  
Médoquine - Saint Genès



## RÉUNION RESTREINTE DU 08 FÉVRIER 2022

### ----- COMPTE-RENDU

Plusieurs points sont à l'ordre du jour de la séance qui seront présentés à l'aide du diaporama ci-joint.

Avant d'aborder le premier sujet, il est proposé de donner la parole à madame Balligand, Conseillère municipale et élue de secteur Zola, La Taillade, Saint Genès.

Il s'agit de soumettre aux Conseillers une demande qui lui a été faite lors d'une de ses permanences.

Elle concerne la pose d'une boîte à lire sur le terrain du parc des Malerettes.

L'ensemble des Conseillers présents est tout à fait favorable à cette demande qui rentre dans les compétences du Conseil et après débat, ils suggèrent qu'elle soit implantée devant la maison de quartier pour être visible de tous. Ils acceptent donc que cette boîte à lire soit financée sur le budget 2022 du Conseil Communal. Ce sont les services de la Ville qui réaliseront cet équipement.

### 1- Point sur les projets lauréats du Budget Participatif 2021 qui concernent directement le périmètre du Conseil Communal.

Ils sont au nombre de 4 sur un total de 14 projets lauréats :

- Du ping-pong pour tous : une réunion de préparation a eu lieu avec les porteurs du projet, la fédération de tennis de table et les services de la Ville. Les futurs emplacements doivent être identifiés et à ce titre plusieurs sites du périmètre ont été recensés : le square Galliéni au niveau de la Résidence Pour personnes âgées, le jardin des Malerettes, et le square Haut Brion.

L'avis des Conseillers est favorable, mais il est demandé qu'ils soient à nouveau consultés sur les matériels choisis, les emplacements définitifs et leur nombre.

Par ailleurs, il est également proposé que les riverains immédiats de certains emplacements soient consultés (Malerettes).

- Panneaux photovoltaïques sur les équipements publics : pour des raisons techniques ce projet a été redimensionné avec son porteur avant la votation.

Installer des panneaux photovoltaïques sur un bâtiment public est trop contraignant techniquement. Désormais, le projet vise l'expérimentation d'une station de recharge de vélos électriques grâce à l'alimentation de panneaux photovoltaïques. L'équipement ne nécessite pas d'aménagement préalable du site et sera en totale autonomie. Il faut désormais trouver un emplacement approprié. Le choix se fera en concertation avec les membres du Conseil Communal.

- Street Art : il s'agit de faire réaliser une fresque par un graffeur reconnu sur un mur appartenant à la Ville. Plusieurs sites sont envisageables mais il semble que l'environnement immédiat de la passerelle Sainte Marie soit propice à la réalisation de la fresque.

Le service culturel pilote la réalisation du projet et viendra faire valider à l'instance le site et l'esquisse choisis.

Il semble judicieux d'associer les enfants et écoles du quartier pour les impliquer dans la réalisation de ce projet.

- Distribution de Kits ECOLEAU : ce projet porté par le CESEAU consiste à distribuer des Kits économiseur d'eau aux particuliers (250 kits pour les robinets et 200 pour la lessive).

La maison du Développement Durable est référente sur ce projet.

La distribution se fera le 11 juin à l'occasion de « la journée de l'eau » qui se déroulera dans le parc Peixotto. Il s'agit d'une manifestation qui proposera un éventail d'animations portées par de multiples intervenants sur le thème de l'eau.

## 2- Constitution de groupes de travail du Conseil Communal.

- Plusieurs sujets sont pressentis. Le premier sur l'aménagement du futur square de la Scierie rue Redeuilh, qui en fonction de l'avancement des constructions sur le site, pourra être proposé aux membres du Conseil Communal. Il est évident que d'autres habitants, notamment immédiats du site pourront être associés.

En préalable à la mise en place de ce groupe de travail, il est demandé par les Conseillers une présentation de la démarche par l'élue aux grands travaux en charge du dossier.

- Un autre groupe de travail est acté : celui qui serait conduit conjointement avec le Conseil Communal n°2, Cauderès, La Fauvette, Poste-Mairie, sur l'aménagement du square du Guesclin. Il sera accompagné dans ses travaux par le Service Environnement et Paysages pourra lui transmettre tous les éléments d'appréciation.

Il est convenu également par les membres du Conseil Communal, d'ouvrir ces groupes de travail non seulement aux personnes directement concernées par les sujets (dans le cas de du Guesclin : aux assistantes maternelles et aux riverains) mais aussi à d'autres instances participatives (le Conseil Municipal des Enfants par exemple).

Enfin, lors d'une réunion Parlons Ville, Parlons Vie (PVPV), des habitants de la rue Pressemane avaient exprimé le souhait de végétaliser leurs devant d'habitation.

Cette initiative est tout à fait de la compétence du Conseil, notamment en favorisant la création d'un groupe de travail de riverains.

La proposition est faite par la Présidente aux Conseillers Communaux de mobiliser les habitants.

## 3- Informations diverses.

- Un travail de concertation sous forme d'ateliers avec les riverains, piloté par l'A'URBA, avait été réalisé en 2019 en vue de la requalification de la place Aristide BRIAND et du square FEHLMANN.

La démarche a été interrompue mais devra reprendre d'ici le mois de juin 2022.

Le Conseil Communal sera bien entendu informé de ce nouveau calendrier.

- Le plan de pose « d'arceaux verts » et de « végétalisation mobile » est présenté aux Conseillers (voir diaporama ci-joint). Il est ainsi validé au cours des échanges sur ce sujet la pose de « végétalisation mobile » dès que l'empiètement sur le domaine public le permettra, comme c'est le cas à l'angle de la rue du 14 juillet et la rue Olibet.

Cette initiative permettra d'offrir un « jalonnement végétalisé » qui reliera les différents espaces verts d'un périmètre.

Les services de la Ville qui produiront, installeront et entretiendront ces équipements. Les premiers seront installés prochainement.

## 4- Examen des demandes de financement.

- Création d'un refuge Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO) sur les parcs Triaire et Curvale : cette proposition est soumise au Conseil Communal 1 et au Conseil Communal 2 car les parcs sont de part et d'autre de la ligne de chemin de fer mais à cheval sur les 2 périmètres différents.

Pour savoir ce qu'est un refuge LPO suivre le lien suivant :  
<https://www.lpo.fr/la-lpo-en-actions/mobilisation-citoyenne/refuges-lpo/presentation>

L'engagement proposé porte sur une expertise et un suivi sur 3 années. Il sera dressé un inventaire de la faune et la flore ainsi des propositions d'aménagement favorisant la biodiversité appropriée. Le travail doit être conduit par la LPO qui associera bien entendu les 2 associations de jardins partagés qui s'y trouve.

Le montant de la prestation serait pris à part égale sur les budgets du CC1 et CC2, soit 2 500 € chacun.

Les Conseillers donnent un avis favorable à cette initiative.

- Expérimentation de l'application VOOTER : il s'agit d'une solution globale (application mobile et plateforme web) d'interaction citoyenne qui permet d'informer, consulter les citoyens en temps réel et en continu.

Il est proposé d'expérimenter cet outil sur l'année 2022 pour un coût de 7 000 €. Cette somme serait partagée équitablement entre les 4 Conseils Communaux sur leur budget propre.

Cette initiative sera proposée à l'ensemble des Conseillers lors de la réunion commune qui sera programmée en mars.

Fête du printemps - Associations Graines de Felhmann et Kafetal : ces 2 associations ont un projet commun d'animation autour du jardin partagé du square Felhmann.

Tous les membres sont d'accord sur le fait que ce soit une bonne initiative. Néanmoins, le financement de cet évènement ne relève pas des compétences du Conseil Communal.

Toutes les questions ayant été traitées, la séance est levée à 20H45.